

## « MARIAGE HOMO » : AU NOM DE L'ENFANT

### 1) L'enfant naît de l'union d'un homme et d'une femme.

Le mariage, qui assure l'éducation d'un enfant, ne peut pas, biologiquement parlant, être « pour tous ».

### 2) Seuls un homme et une femme assurent à l'enfant le cadre de la filiation.

Un enfant a besoin de savoir qui est son père et qui est sa mère.



la possibilité de déléguer les charges parentales à une tierce personne.

11) **Les pays où l'on adopte, par sécurité, vont se fermer aux couples hétérosexuels de France** : un enfant étranger ne pourra plus être adopté par des parents français. La seule solution restera l'insémination

artificielle.

**63% des Français pensent qu'il faut que les enfants adoptés puissent avoir un père et une mère**, tandis que 34% des Français pensent qu'il faut que les couples homosexuels puissent adopter (sondage IFOP, 28 septembre 2012).

700 enfants sont légalement adoptables en France, pour 25.000 candidats à l'adoption (chiffres 2012, e-llico.com).

3) **On ne parle que du droit à l'enfant, mais on oublie les droits de l'enfant...** qui sont aussi les droits des générations à venir.

12) **Avec l'insémination artificielle, un enfant pourra avoir jusqu'à 4 parents** : 1 père inséminateur, un second père légal, une mère donneuse d'ovocyte et une mère porteuse. Que pourra-t-il comprendre sur lui-même ?

4) **Un homme ne sera jamais mère, de même qu'une femme ne sera jamais père.** L'enfant, qui n'a rien demandé, a droit à un père et une mère pour se construire dans la complémentarité.

13) Dans le souci d'éviter de stigmatiser tel ou tel enfant, on fera disparaître des écoles les **fêtes des Pères et des Mères**, et on ne donnera plus **d'arbre généalogique** à faire à l'enfant.

5) **Le « droit à l'enfant » n'existe pas.** C'est la biologie qui détermine si un couple est stérile ou fécond. Le désir d'enfant ne fonde pas une aptitude à éduquer.

14) **Beaucoup vont s'opposer à cette loi** : les conservateurs, parce qu'elle modifie en profondeur la société ; les progressistes, parce qu'on peut toujours aller plus loin ; les catholiques, les juifs, les musulmans...

6) **Le mariage est institué pour garantir le renouvellement des générations.** Ce ne serait pas le cas du « mariage » homo, qui serait simplement une officialisation de l'amour.

15) **Des personnes homosexuelles sont contre**, parce qu'elles veulent protéger l'enfant : <http://nogaymarriage.wordpress.com/>

7) **L'homoparentalité est sans clarté pour l'enfant.** Derrière ce mot, il y a de multiples possibilités, les « rôles » de père et de mère pouvant revenir à divers acteurs.

16) **Le collectif des Maires de France s'y oppose**, pour l'image de la commune ou pour des raisons de conscience : n'est-ce pas l'indice d'une profonde **fracture sociale**, entre des idéologues des villes et les gens du **pays réel** ?

8) **Dans le Livret de Famille, la mention « parent A » et « parent B »** risque de remplacer la mention « père » et « mère », dans un profond mensonge pour l'enfant.

12000 maires ont signé la pétition contre cette loi.

9) **Le mariage de quelques-uns va être imposé à tous. Sous prétexte de donner des droits à une minorité, on va faire de cette minorité l'ensemble**, dont les « hétéros » ne seront plus qu'un « sous-ensemble ».

17) Alors qu'on a débattu sur la bioéthique, **pourquoi ce débat-ci est-il interdit** sous prétexte qu'une majorité, assez étroite d'ailleurs (51%), a élu François Hollande ? Le débat, interdit dans les tribunes officielles, va reparaître dans la rue.

Seuls 7% des PACS concernent des personnes du même sexe (chiffres INSEE, 2011).

**... Finalement, ce que nous défendons, c'est la simple beauté de l'union entre un homme et une femme, dans la richesse de leurs différences, dont le fruit épanoui est l'enfant.**

10) **L'enfant adopté par un homosexuel vivant en couple est déjà protégé par la loi**, qui donne

[aunomdelenfant@gmail.com](mailto:aunomdelenfant@gmail.com)